

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2021**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, le vingt-neuf (29) novembre 2021 à 19h15 au centre Lepageois.

Étaient présents :

Monsieur maire : Magella Roussel  
Madame la conseillère suivante : Josée Martin  
Messieurs les conseillers suivant : Sylvain Claveau  
Francis Dompierre  
René Dagenais  
Francis Provost  
William Lévesque-Page

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance : Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trés. DMA.

**Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.**

Monsieur le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. 2021-258 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Francis Provost appuyé par Monsieur René Dagenais et résolu à l'unanimité des conseillers, l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté.

**3. 2021-259 MANDATER LE SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC**

Il est proposé par Madame Josée Martin appuyé par Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de mandater le service de génie de la MRC de la Mitis qui requière à leurs frais les services de la firme d'Aqua Ingénium pour se prononcer sur la conformité des travaux dans le but d'émettre une attestation de conformité des travaux pour le projet 9070-20-06.

**4. 2021-260 ENTENTE INTERMUNICIPALE PORTANT SUR L'UTILISATION COMMUNE D'UNE RESSOURCE HUMAINE EN VITALISATION AVEC LA MUNICIPALITÉ DE PRICE**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Price et Saint-Joseph-de-Lepage sont en accord afin de partager une ressource humaine en vitalisation et de conclure une entente intermunicipale à cet effet ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur William Lévesque-Page, et résolu à la majorité :

**QUE** la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage **adhère à l'entente intermunicipale portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en vitalisation avec municipalité de Price** et ce, pour une période d'une durée de quatre (4) ans, prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025 ;

**QUE** le maire, Magella Roussel, et la directrice générale, Tammy Caron, sont autorisés à signer le « **Protocole d'entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en vitalisation** » entre les municipalités de Price et Saint-Joseph-de-Lepage ;

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2021**

**QUE** la municipalité du village de Price soit désignée à titre de fiduciaire de l'entente.

**5. 2021-261 FORMATION OBLIGATOIRE ÉLUS(E)**

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Francis Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'autoriser les formations obligatoires sur l'éthique et déontologie pour les nouveaux élus au coût de 300\$ /ch et aux anciens élus(e) aux coûts de 150\$/ch. Sur le site de l'UMQ.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7. 2021-262 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité, la fermeture de l'assemblée à 19h20.

\_\_\_\_\_  
**Magella Roussel, maire**

\_\_\_\_\_  
**Tammy Caron, dir.-gén.  
greffière-trés. DMA**

**Approbation des résolutions**

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 29 novembre 2021, au centre Lepageois à 19h15.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Magella Roussel, maire